

# Cadreur

## CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES

### Métiers apparentés



Assistants techniques de la réalisation des spectacles vivants et audiovisuels  
Assistants techniques de la réalisation des spectacles vivants et audiovisuels / Cadreur (cinéma, audiovisuel), non cadre  
Assistants techniques de la réalisation des spectacles vivants et audiovisuels / Opérateur de prise de vue (cinéma, audiovisuel), non cadre  
Cadres artistiques et technico-artistiques de la réalisation de l'audiovisuel et des spectacles  
Cadres artistiques et technico-artistiques de la réalisation de l'audiovisuel et des spectacles / Cadreur (sauf télévision) cadre  
Cadreur  
Caméraman  
Chef cadreur  
Journalistes (y c. rédacteurs en chef)  
Journalistes (y c. rédacteurs en chef) / Reporter cameraman  
Opérateur de prise de vue

### Codes

- **CITP88** : 3131
- **CITP2008** : 3521
- **PCS-ESE 2003** : 353c
- **PCS-ESE 2003** : 465b
- **ROME1999** : 21222

- **PCS-ESE 2003** : 352a

## DESCRIPTIF

Le cadreur capte les images pour la télévision, le cinéma, les reportages, la publicité, le secteur audiovisuel et événementiel.

Il travaille en relation étroite avec :

- le réalisateur en concevant en fonction du scénario, puis en fabriquant, plan par plan la prise de vue du film ou de l'émission (ceci permet le choix du matériel).
- le directeur de la photo qui assure la qualité artistique de l'image.

Il peut être accompagné d'un ou deux assistants qui s'occupent du matériel.

Le plus souvent ce sont des techniciens au statut d'intermittent.

## CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES DE LA PROFESSION

### Aspects sociologiques :

En 2003, les intermittents cadres étaient au nombre de 963; les hommes représentant 89% de cet effectif (source : Caisse des congès spectacles/CESTA/DEPS).

Il s'agit d'une population assez jeune, à 90% masculine (source 2009 CMB sur 1200 cadres)

En attente de statistiques plus récentes.

### Formation professionnelle :

- BTS cinématographique option image.
- L2 ou L3 des arts du spectacle, mention cinéma.  
Master d'études cinématographiques et audiovisuelles  
Ecoles prestigieuses : la FEMIS et Louis Lumière recrutent à BAC+2  
Nombreuses écoles privées : EICAR, ESRA, 3IS, CLCF

La formation pratique est indispensable : le travail sur des courts métrages est très recherché

## Evolution de carriere

Classiquement l'évolution se fait comme :



- 2° assistant.
- 1° assistant.
- cadreur.
- directeur de la photo.

## CARACTÉRISTIQUES MÉDICO-PROFESSIONNELLES

### Lieux de travail





CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
multiplicité des lieux (spectacle)	chute d'objets	mettre les équipements de travail en conformité 			
		Porter des gants de protection contre les risques mécaniques			
		Porter un casque			
			lésions traumatiques de la cheville et du pied, autres et sans précision		
			lésions traumatiques multiples, sans précision		

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
			heurt causé par le lancement ou la chute d'un objet		
	éclairage insuffisant 	concevoir un éclairage adapté 			
		assurer la maintenance de l'éclairage			
			traumatisme lié à une chute de plain pied		
			lésions traumatiques de plusieurs parties du corps		
			fatigue visuelle		
	espace de travail sousdimensionné	optimiser le rangement	lésion traumatique liée à une chute de plain-pied résultant de glissade, faux pas et trébuchement		
	éclairage artificiel 	choisir des lampes sans risque photobiologique			
		concevoir un éclairage adapté 			




CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		assurer la maintenance de l'éclairage			
			fatigue visuelle		
	espace de travail inadapté à l'activité				
locaux dédiés dans le milieu du spectacle	espace de travail sousdimensionné	optimiser le rangement	lésion traumatique liée à une chute de plain-pied résultant de glissade, faux pas et trébuchement		
	éclairage artificiel 	choisir des lampes sans risque photobiologique			
		concevoir un éclairage adapté 			
		assurer la maintenance de l'éclairage			
			fatigue visuelle		
	espace de travail avec sol encombré	ranger	lésion traumatique liée à une chute de plain-pied résultant de glissade, faux pas et trébuchement		





CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
	espace de travail avec sol irrégulier		lésion traumatique liée à une chute de plain-pied résultant de glissade, faux pas et trébuchement		
	bruit supérieur à 80 dB 			réaliser un examen audiométrique (exposition au bruit)	
					vérifier l'absence d'ototoxique médicamenteux
		réduire le bruit 			
		signaler les lieux bruyants 			
		porter des protecteurs individuels contre le bruit 			
		informer et former sur le bruit 			
		vérifier l'absence d'ototoxique professionnel 			
			acouphènes 		





CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
			conséquence du bruit sur l'oreille interne 		
			surdité de perception		
			hyperacousie		
			effets extra-auditifs du bruit 		
			risque d'accident du travail par effet masque		
			RG 42 (attention: liste limitative)		
lieux non dédiés dans le milieu du spectacle, en extérieur	intempérie 				recommandations pour la surveillance médicale du travail à la chaleur 
					recommandations pour la surveillance médicale du travail au froid 
		adapter si possible le poste aux intempéries			
		organiser le travail en ambiance chaude 			





CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		--porter des vêtements de travail adaptés à la chaleur			
		informer les salariés (fortes chaleurs) 			
		organiser le travail au froid 			
		Porter des vêtements adaptés au froid			
		former à la CAT en cas d'orage			
		mettre en place la CAT face au coup de chaleur			
		informer les salariés (grand froid)			
			inconfort thermique lié à la chaleur		
			effets chroniques liés au froid 		
			coup de soleil		
			coup de chaleur et insolation 		

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
			effets de la foudre		
			facteur accidentogène		
			épuisement dû à la chaleur, sans précision 		
	bruit supérieur à 80 dB 			réaliser un examen audiométrique (exposition au bruit)	
					vérifier l'absence d'ototoxique médicamenteux
		réduire le bruit 			
		signaler les lieux bruyants 			
		porter des protecteurs individuels contre le bruit 			
		informer et former sur le bruit 			
		vérifier l'absence d'ototoxique professionnel 			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
			acouphènes 		
			conséquence du bruit sur l'oreille interne 		
			surdité de perception		
			hyperacousie		
			effets extra-auditifs du bruit 		
			risque d'accident du travail par effet masque		
			RG 42 (attention: liste limitative)		
	espace de travail avec sol irrégulier		lésion traumatique liée à une chute de plain-pied résultant de glissade, faux pas et trébuchement		
	espace de travail avec sol encombré	ranger	lésion traumatique liée à une chute de plain-pied résultant de glissade, faux pas et trébuchement		
	- espace de travail avec sol glissant	installer des sols anti-dérapants			
		Nettoyer régulièrement les sols			



CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
			lésion traumatique liée à une chute de plain-pied résultant de glissade, faux pas et trébuchement		
	espace de travail inadapté à l'activité				
	éclairage artificiel 	choisir des lampes sans risque photobiologique			
		concevoir un éclairage adapté 			
		assurer la maintenance de l'éclairage			
			fatigue visuelle		
appareils volants					
milieu maritime	intempérie 				recommandations pour la surveillance médicale du travail à la chaleur 




CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
					recommandations pour la surveillance médicale du travail au froid 
		adapter si possible le poste aux intempéries			
		organiser le travail en ambiance chaude 			
		--porter des vêtements de travail adaptés à la chaleur			
		informer les salariés (fortes chaleurs) 			
		organiser le travail au froid 			
		Porter des vêtements adaptés au froid			
		former à la CAT en cas d'orage			
		mettre en place la CAT face au coup de chaleur			
		informer les salariés (grand froid)			








CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
			inconfort thermique lié à la chaleur		
			effets chroniques liés au froid 		
			coup de soleil		
			coup de chaleur et insolation 		
			effets de la foudre		
			facteur accidentogène		
			épuisement dû à la chaleur, sans précision 		
milieu hyperbare 	nuisances du salarié en milieu hyperbare				établir la fiche de poste du salarié en milieu hyperbare
		ordonnance de prévention - salarié en milieu hyperbare			
			RG 29 (attention : liste limitative)		





CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
	hyperbarie 			SIR Suivi Individuel Renforcé 	
		respecter les procédures (milieu hyperbare)			
		Former au risque hyperbare			
		ordonnance de prévention - salarié en milieu hyperbare			
		rédiger la fiche de sécurité			
			RG 29 (attention : liste limitative)		
			barotraumatisme		
			ostéonécrose		
			maladie des caissons [maladie de la décompression]		
			accident de décompression		
lieu de travail à l'étranger 	moustique				
	anophele				




CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
locaux non dédiés dans le milieu du spectacle	bruit supérieur à 80 dB 				réaliser un examen audiométrique (exposition au bruit)
					vérifier l'absence d'ototoxique médicamenteux
		réduire le bruit 			
		signaler les lieux bruyants 			
		porter des protecteurs individuels contre le bruit 			
		informer et former sur le bruit 			
		vérifier l'absence d'ototoxique professionnel 			
			acouphènes 		
			conséquence du bruit sur l'oreille interne 		

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
			surdit� de perception		
			hyperacousie		
			effets extra-auditifs du bruit 		
			risque d'accident du travail par effet masque		
			RG 42 (attention: liste limitative)		
	insuffisance de ventilation dans le milieu du spectacle				
	coactivite (plusieurs activites concomitantes dans un meme lieu)	�tablir un plan de pr�vention entre entreprise intervenante et utilisatrice 			
		bien organiser la coactivit�			
	espace de travail avec d�faut d'hygi�ne				
	d�faillance de l'alimentation �lectrique	groupe �lectrog�ne de secours			




CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		sélectivité de l'alimentation électrique			
		vérifier l'état de l'installation électrique 			
	espace de travail inadapté à l'activité				
	espace de travail avec sol défectueux		chutes		
	espace de travail avec sol encombré	ranger	lésion traumatique liée à une chute de plain-pied résultant de glissade, faux pas et trébuchement		
lieux pour les spectacles enregistrés	éclairage artificiel 	choisir des lampes sans risque photobiologique			
		concevoir un éclairage adapté 			
		assurer la maintenance de l'éclairage			
			fatigue visuelle		



CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
	espace de travail sousdimensionné	optimiser le rangement	lésion traumatique liée à une chute de plain-pied résultant de glissade, faux pas et trébuchement		
	bruit supérieur à 80 dB 			réaliser un examen audiométrique (exposition au bruit)	
					vérifier l'absence d'ototoxique médicamenteux
		réduire le bruit 			
		signaler les lieux bruyants 			
		porter des protecteurs individuels contre le bruit 			
		informer et former sur le bruit 			
		vérifier l'absence d'ototoxique professionnel 			
			acouphènes 		

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
			conséquence du bruit sur l'oreille interne 		
			surdité de perception		
			hyperacousie		
			effets extra-auditifs du bruit 		
			risque d'accident du travail par effet masque		
			RG 42 (attention: liste limitative)		
	éclairage éblouissant 	concevoir un éclairage adapté 	facteur accidentogène		
			fatigue visuelle		
	espace de travail inadapté à l'activité				
	espace de travail avec sol encombré	ranger	lésion traumatique liée à une chute de plain-pied résultant de glissade, faux pas et trébuchement		

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
	espace de travail avec circulation sur plusieurs niveaux	entretenir les escaliers			
		entretenir les sols			
		privilégier les sols anti-dérapants			
		signaler les dénivelés			
			autre chute d'un niveau à un autre		
			chute dans et d'un escalier et de marches		
lieux pour les spectacles événementiels	bruit environnant de faible intensité 	effectuer le traitement acoustique des locaux à la conception (plafonds, murs, postes)			
		réduire le bruit de fond			
			effets extra-auditifs du bruit 		
			effets extra-auditifs du bruit 		


CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
	intempérie 				recommandations pour la surveillance médicale du travail à la chaleur 
					recommandations pour la surveillance médicale du travail au froid 
		adapter si possible le poste aux intempéries			
		organiser le travail en ambiance chaude 			
		--porter des vêtements de travail adaptés à la chaleur			
		informer les salariés (fortes chaleurs) 			
		organiser le travail au froid 			
		Porter des vêtements adaptés au froid			
		former à la CAT en cas d'orage			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		mettre en place la CAT face au coup de chaleur			
		informer les salariés (grand froid)			
			inconfort thermique lié à la chaleur		
			effets chroniques liés au froid 		
			coup de soleil		
			coup de chaleur et insolation 		
			effets de la foudre		
			facteur accidentogène		
			épuisement dû à la chaleur, sans précision 		
	espace de travail avec sol encombré	ranger	lésion traumatique liée à une chute de plain-pied résultant de glissade, faux pas et trébuchement		
	espace de travail inadapté à l'activité				

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
	espace de travail avec circulation sur plusieurs niveaux	entretenir les escaliers			
		entretenir les sols			
		privilégier les sols anti-dérapants			
		signaler les dénivelés			
			autre chute d'un niveau à un autre		
			chute dans et d'un escalier et de marches		
	éclairage artificiel 	choisir des lampes sans risque photobiologique			
		concevoir un éclairage adapté 			
		assurer la maintenance de l'éclairage			
			fatigue visuelle		




## Organisation du travail

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
intermittent du spectacle 	precarite du statut generant une charge mentale particuliere	améliorer le statut	épisodes dépressifs		
			troubles névrotiques, troubles liés à des facteurs de stress et troubles somatoformes		
	employeurs multiples				recherche des effets sur la santé décrits
		veiller à la gestion des volumes de travail			
			troubles névrotiques, troubles liés à des facteurs de stress et troubles somatoformes		
			surmenage		
			majoration de la fatigue générale		
	rythme pouvant générer une perturbation de la vie familiale	séparer lieux de vie et lieux de travail	trouble de l'humeur [affectif], sans précision		


CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
	contrainte relationnelle				recherche des effets sur la santé décrits
		faciliter la communication			
			troubles névrotiques, troubles liés à des facteurs de stress et troubles somatoformes		
	variabilité, imprevisibilité de la charge de travail				
travail au sein d'une équipe	contrainte relationnelle				recherche des effets sur la santé décrits
		faciliter la communication			
			troubles névrotiques, troubles liés à des facteurs de stress et troubles somatoformes		
	coactivité (plusieurs activités concomitantes dans un même lieu)	établir un plan de prévention entre entreprise intervenante et utilisatrice 			
		bien organiser la coactivité			


CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
tournage en direct					
contact avec les artistes	contrainte relationnelle				recherche des effets sur la santé décrits
		faciliter la communication			
			troubles névrotiques, troubles liés à des facteurs de stress et troubles somatoformes		
coactivité	coactivité (plusieurs activités concomitantes dans un même lieu)	établir un plan de prévention entre entreprise intervenante et utilisatrice 			
		bien organiser la coactivité			
	coactivité (plusieurs activités concomitantes dans un même lieu)	établir un plan de prévention entre entreprise intervenante et utilisatrice 			
		bien organiser la coactivité			
fluctuation de la charge de travail dans les métiers du spectacle	horaire générant une perturbation de la vie sociale		trouble de l'humeur [affectif], sans précision		

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
	rythme pouvant générer une perturbation de la vie familiale	séparer lieux de vie et lieux de travail	trouble de l'humeur [affectif], sans précision		
temps d'attente entre deux prises de vue					
dépassement horaire fréquent	variabilité, imprévisibilité de la charge de travail				
	horaire générant une perturbation de la vie sociale		trouble de l'humeur [affectif], sans précision		
	rythme pouvant générer une perturbation de la vie familiale	séparer lieux de vie et lieux de travail	trouble de l'humeur [affectif], sans précision		
	nuisances liées à des déplacements professionnels	disposer d'un moyen de communication ( radio ou téléphone) permettant le contact avec l'entreprise			
		organiser les déplacements 			
		choisir un moyen de déplacement professionnel adapté			
		prévenir le risque routier			


CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
	nuisances liées à un repos < 48 H consécutives	privilégier les horaires favorisant la récupération	fatigue [asthénie]		
			troubles de la vigilance 		
travail de nuit dans le spectacle	travail de nuit occasionnel		troubles du sommeil 		
			dyspepsie		
travail le week-end	horaire generant une perturbation de la vie sociale		trouble de l'humeur [affectif], sans précision		
	nuisances liées au travail les dimanches et jours fériés	limiter le nombre de jours fériés travaillés par les salariés			
	amplitude horaire de travail continue superieure a 10 h		fatigue [asthénie]		
			trouble du rythme veille-sommeil non dû à une cause organique		
			troubles de la vigilance 		
déplacements de durée variable	horaire generant une perturbation de la vie sociale		trouble de l'humeur [affectif], sans précision		

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
	rythme pouvant générer une perturbation de la vie familiale	séparer lieux de vie et lieux de travail	trouble de l'humeur [affectif], sans précision		
grands déplacements	rythme pouvant générer une perturbation de la vie familiale	séparer lieux de vie et lieux de travail	trouble de l'humeur [affectif], sans précision		
	déplacement routier				évaluer la compatibilité de la conduite avec l'état de santé 
		prévenir le risque routier			
		aménager des accès			
		former les conducteurs routiers 			
		signaler temporairement et baliser le chantier			
		informer le salarié sur la prise de substances et la conduite 			
		choisir des véhicules à poste de conduite ergonomique			
		signaler les dénivelés			


CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		Utiliser des véhicules appropriés 			
		utiliser du matériel sur roulettes			
		informer sur risque routier et affections incompatibles avec la conduite			
		informer et former à la manutention manuelle 			
		mettre à disposition des sanitaires à proximité			
		limiter les organisations en horaires atypiques			
		respecter les temps de repos			
		privilégier les horaires favorisant la récupération			
		ROUTIER Prévention coll du risque			
			lésions traumatiques de plusieurs parties du corps		

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
			état de stress post-traumatique 		
déplacements avec décalages horaires	deplacement professionnel (mission) perturbant la chronobiologie (decalage horaire)				
logement à l'hôtel					
permanent du spectacle					


## Tâches

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
choisir, essayer et préparer un matériel de prise de vue	contrainte visuelle	concevoir un éclairage adapté 	fatigue visuelle		
			vices de réfraction et troubles de l'accommodation		



CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
préparer les plans de tournage	contrainte relationnelle				recherche des effets sur la santé décrits
		faciliter la communication			
			troubles névrotiques, troubles liés à des facteurs de stress et troubles somatoformes		
mettre en place l'éclairage d'un plan					
installer le matériel de prise de vues	effort physique				recherche de pathologies osseuses, articulaires et périarticulaires
			maladies du système ostéo-articulaire, des muscles et du tissu conjonctif		
			effets sur la santé cardiologiques		

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
	port de charge (déplacement horizontal) 				recommandations HAS pour la SMP du risque lombaire lors de la manipulation de charges
					recommandations pour surveillance médicale de la manutention manuelle 
		prévenir les risques liés à la manutention manuelle 			
		Utiliser des aides à la manutention 			
		améliorer la préhension des charges			
		respecter les limites de port de charges réglementaires 			


CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		informer et former à la manutention manuelle 			
		proposer une formation action PRAP 			
		Porter des chaussures de sécurité			
			RG 57 (attention : liste limitative)		
			RG 98 (attention liste limitative)		
			RG 79 (attention : liste limitative) 		
			rachialgies		
			cardiopathies ischémiques		
	soulèvement de charge (déplacement vertical)				
réaliser les prises de vues	travail sous contrainte de temps imposée (travail a la chaine, cadence élevée, salaire au rendement,	veiller à la gestion des volumes de travail	troubles névrotiques, troubles liés à des facteurs de stress et troubles somatoformes		

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
	posture 				recherche de troubles locomoteurs
			RG 57 (attention : liste limitative)		

## Outils et équipements

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
caméra					
harnais spécial caméra					
steadicam ®					
outils utilisés mais non installés par le cadreur					
casque HF	incident acoustique 		syndrome de choc acoustique		
	bruit supérieur à 80 dB 			réaliser un examen audiométrique (exposition au bruit)	

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
					vérifier l'absence d'ototoxique médicamenteux
		réduire le bruit 			
		signaler les lieux bruyants 			
		porter des protecteurs individuels contre le bruit 			
		informer et former sur le bruit 			
		vérifier l'absence d'ototoxique professionnel 			
			acouphènes 		
			conséquence du bruit sur l'oreille interne 		
			surdit� de perception		

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
			hyperacousie		
			effets extra-auditifs du bruit 		
			risque d'accident du travail par effet masque		
			RG 42 (attention: liste limitative)		
objectifs (caméras, appareils photos)					
pied de caméra					

## Produits, matériaux et publics concernés

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
PRODUITS					
fumigènes					

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
PUBLICS					
équipe de production du spectacle	contrainte relationnelle				recherche des effets sur la santé décrits
		faciliter la communication			
			troubles névrotiques, troubles liés à des facteurs de stress et troubles somatoformes		
artistes	situation entrainant une charge mentale particuliere 	former à la CAT face à une personne agressive			
		former à la CAT face à des personnes différentes			
		former à la CAT face à des personnalités difficiles			
tout type de public	contrainte relationnelle				recherche des effets sur la santé décrits

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		faciliter la communication			
			troubles névrotiques, troubles liés à des facteurs de stress et troubles somatoformes		

## Tenues de travail

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
tenue civile					
tenue adaptée à la saison					
combinaison étanche de plongée					

## EN SAVOIR PLUS

### Santé et travail

1. Afin de définir si un salarié bénéficie d'un Suivi Individuel Renforcé de son état de santé, il est nécessaire de vérifier s'il appartient à l'une des catégories suivantes des postes à risques particuliers (Art. R. 4624-23) :

- a) à l'amiante
- b) aux rayonnements ionisants
- c) au plomb dans les conditions prévues à l'art. R.4412-160
- d) au risque hyperbare
- e) aux agents biologiques des groupes 3 et 4
- f) aux agents cancérigènes, mutagènes ou toxiques pour la reproduction de catégories 1 A et 1B
- g) montage et démontage d'échafaudage

Présente également des risques particuliers tout poste pour lequel l'affectation sur celui-ci est conditionnée à un examen d'aptitude spécifique prévu par le présent code.

S'il le juge nécessaire, l'employeur complète la liste des postes entrant dans les catégories mentionnées au I. par des postes présentant des risques particuliers pour la santé ou la sécurité du travailleur ou pour celles de ses collègues ou des tiers évoluant dans l'environnement immédiat de travail mentionnés au premier alinéa de l'article L. 4624-2, après avis du ou des médecins concernés et du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail ou, à défaut, des délégués du personnel s'ils existent, en cohérence avec l'évaluation des risques prévue à l'article L. 4121-3 et, le cas échéant, la fiche d'entreprise prévue à l'article R. 4624-46. Cette liste est transmise au service de santé au travail, tenue à disposition du directeur régional des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi et des services de prévention des organismes de sécurité sociale et mise à jour tous les ans. L'employeur motive par écrit l'inscription de tout poste sur cette liste.

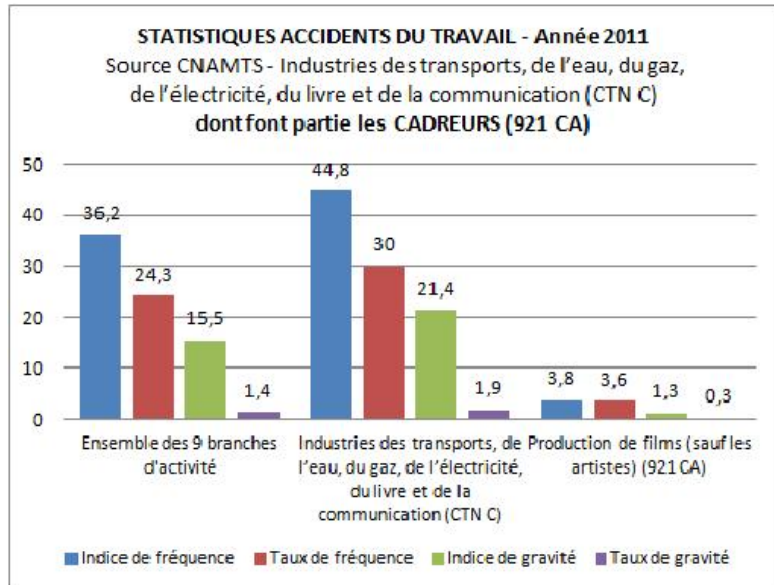
2. Dans ce métier, un certain nombre de situations ou nuisances peuvent après évaluation par l'employeur, poste par poste, être considérées comme des facteurs de risques professionnels cités dans le compte professionnel de prévention (C2P) :

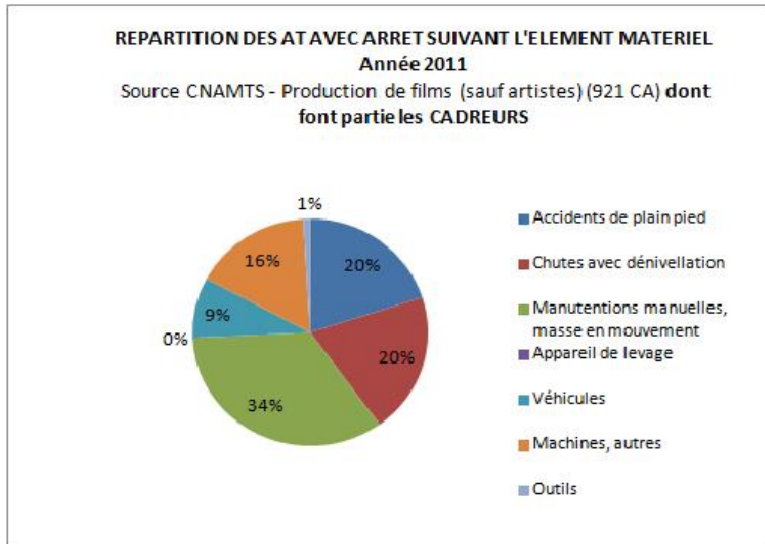
- Activités en milieu hyperbare
- Bruit
- Equipes successives alternantes
- Températures extrêmes
- Travail de nuit
- Travail répétitif

3. Les différents tableaux de maladies professionnelles pouvant être concernés dans cette profession sont :

- [Tableau n°57 : Affections périarticulaires provoquées par certains gestes et postures de travail](#)
- [Tableau n°98 : Affections chroniques du rachis lombaire provoquées par la manutention manuelle de charges lourdes](#)

4. Statistiques accidents du travail année 2011 "Production de films (sauf artistes) (921 CA) dont font partie les Cadreurs (source CNAMTS) :





## Caractéristiques exceptionnelles

Les lieux ou les circonstances des tournages peuvent générer des dangers particuliers et nécessiter des aptitudes spécifiques : participation à des reportages dans des pays en guerre, tournages aériens, tournages depuis l'arrière d'une moto, tournages sous marins (aptitude à la plongée), ou dans des centrales nucléaires.

Steadycam ® : système porté par l'opérateur composé d'un harnais et d'un support pour fixer la caméra (40Kg environ), il permet les déplacements de caméra dans des lieux ne permettant pas l'installation de rails ou pour des rendus d'effets particuliers comme des mouvements très rapides.

Il est à noter que dans le monde du spectacle, le travail de 20 à 24 H est en général assimilé à un travail de jour et non de nuit.

Les cadres sont amenés à porter des tenues foncées afin de se confondre avec l'environnement, ce qui peut entraîner des nuisances de type inconfort à la chaleur en extérieur.

## Glossaire métier

- Découpage du scénario en plans séquences : décomposition de l'action en plans successifs.
- Plan : prise de vue sans interruption
- Plan séquence : divers plans assemblés lors du montage pour constituer une scène.
- Pellicule argentique.

- Film numérique.
- Zoom : mouvement optique qui approche ou éloigne le sujet.
- Travelling : déplacement de la caméra qui dévoile ce qui est hors champ.
- Champ : portion visible d'espace dans l'objectif.
- Hors champ : ce qui ne se voit pas dans l'objectif.
- Contre champ : montre les deux axes (dans un face à face par exemple).
- Cadrage : ce qui est capté dans la prise de vue, établi en fonction des choix préalables.

## Conclusions

Le cadreur est "l'oeil" du réalisateur et doit transcrire au mieux sa vision du film.

Ce métier nécessite une bonne forme physique car certaines prises de vue imposent des postures pouvant être acrobatiques avec du matériel lourd. Les risques d'apparition de TMS comme ceux liés au statut d'intermittent restent les plus prégnants.

## Règlementation

En cours. En attente de données du Centre Médical de la Bourse.

## Références bibliographiques

La technique du caméraman par Harry Fischman (éditeur : PRISMA 1951)  
Profession caméraman par Yves Dewulf

## ADRESSES UTILES

AFCC: Association Française des Cadreurs de Cinéma  
AFC: Association Française des directeurs de la photo Cinématographique  
SNTPCT: Syndicat National des Techniciens et Travailleurs de la Production Cinématographique et de la Télévision.  
Association du collectif des cadreurs intermittents: [cadreurs@free.fr](mailto:cadreurs@free.fr)

Ministère de la culture [www.culture-gouv.fr](http://www.culture-gouv.fr)

Caisse des congés spectacle [www.conges-spectacle.org](http://www.conges-spectacle.org)

Pôle emploi spectacles : [www.pole-emploi.fr](http://www.pole-emploi.fr)

**AUDIENS** : 74 rue Jean Bleuzen 92177 VANVES CEDEX T/0811 65 50 50 [www.audiens.org](http://www.audiens.org)

**AFDAS** [www.afdas.com](http://www.afdas.com)

**FESAC** (Fédération des Entreprises du Spectacle Vivant, de la Musique, de l' Audiovisuel et du Cinéma)

3, rue Au Maire 75156 Paris Cedex 03 Tel : 01 44 78 39 39 [www.afdas.com](http://www.afdas.com)

**SYNDEAC** : syndicat nation des entreprises artistiques et culturelles

8, rue Blanche 75009 PARIS 01 44 53 72 10 [www.syndeac.org](http://www.syndeac.org)

**CPNEFSV** (Commission Paritaire Nationale Emploi Formation Spectacle) [www.cpnevsv.org](http://www.cpnevsv.org)

Fiche métier FMP issue de la **FMP Cadreur** consultable sur <https://www.fmppresanse.fr>